Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 037-213700131-20260908-DCM2026_0930-DE

COMMUNE D'AVRILLE-LES-PONCEAUX
Canton de Langeais
Arrondissement de Chinon

EXTRAIT **DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** ***SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2026***	
Date de la convocation : 3 septembre 2026 Date affichage : 3 septembre 2026	Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 9 Nombre de votants : 11 Nombre de procurations : 2
L'an deux mil vingt-six, le huit du mois de septembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune d'Avrillé-les-Ponceaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Avrillé-les-Ponceaux, sous la présidence de Monsieur Jean-Jack BORDEAU, maire.	**Présents :** Jean-Jack BORDEAU, Pascal COUSSEAU, Bérangère MIGNOTTE, Martine LEFORESTIER, Eric STOPIN, Gaëlle JACQUET, Grégory FOUQUET, Aurélie FOUQUET, Bérangère BEHOT et Kévin RABOTTEAU.
Secrétaire de séance : Bérangère BEHOT	**Absent(s) excusé(s)** : William PERRIN et Kévin RABOTTEAU
	Absents représentés : William PERRIN par Pascal COUSSEAU et Kévin RABOTTEAU par Martine LEFORESTIER.

2	**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION AU TITRE DU CRST – TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DU PLAN D'EAU COMMUNAL**	**DCM-2026-09/30**

Le Conseil régional Centre-Val de Loire, dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire et de soutien aux communes rurales, propose un dispositif d'aide financière intitulé « Contrat Rural de Solidarité Territoriale » (CRST). Ce dispositif vise à accompagner les projets communaux structurants, notamment en matière de valorisation des espaces publics.

La commune d'Avrillé-les-Ponceaux a engagé un projet global de mise en valeur du plan d'eau communal. Ce projet, estimé sur la base d'un budget de septembre 2026, comprend deux lots de travaux distincts :

- **Lot n°1 – Voiries et aménagements de surfaces** : pour un montant total de 150 627,60 € TTC (125 523,00 € HT). Ce lot prévoit notamment le dragage du plan d'eau, la construction de cheminements, la création d'un stationnement en pavés engazonnés et des travaux d'assainissement des eaux pluviales.

- **Lot n°2 – Espaces verts** : pour un montant total de 98 628,00 € TTC (82 190,00 € HT). Ce lot concerne la préparation des terres, les plantations, l'aménagement des berges et l'installation de mobiliers urbains (pontons, bancs).

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 037-213700131-20260908-DCM2026_0930-DE

Au regard des enjeux environnementaux et patrimoniaux de ce projet, et pour répartir la charge d'investissement sur le budget communal, il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention au titre du CRST.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité :

DÉCIDE :

- **D'approuver** le projet global d'aménagement du plan d'eau communal (Lots n°1 et n°2) pour un montant estimatif total de 249 255,60 € TTC (207 713,00 € HT).
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter auprès du Conseil régional Centre-Val de Loire une subvention au titre du dispositif CRST pour la réalisation de ces travaux ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document, convention ou pièce nécessaire à l'instruction, à l'attribution et au versement de cette subvention ;
- **De préciser** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal dès notification de la décision d'attribution.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean-Jack BORDEAU

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture le : 08/09/2026
Publié le : 08/09/2026

Signé électroniquement par : Jean Jack BORDEAU
Date de signature : 11/09/2026
Qualité : Avrille les Ponceaux - Maire